



Règlement communal - Commune d'Hesperange

Lotissement de la parcelle cadastrale n° 518/6051, section B d'Itzig, présenté par les autorités communales d'Hesperange.

En sa séance du 29 mars 2021 le conseil communal d'Hesperange a pris une délibération portant adoption du lotissement de la parcelle cadastrale n° 518/6051, section B d'Itzig, présenté par les autorités communales d'Hesperange.

Ladite délibération a été publiée en due forme.

